

BOBARDS

Festival de Menteries et des Arts du Récit.

Le Championnat du Monde (disparu) de Menteries.

Règlement du Concours de Menteries :

Ouvert aux artistes francophones du conte (amateurs, amatrices, en voie de professionnalisation ou jeunes professionnels*).

Les artistes retenus devront présenter une menterie (histoire rédigée au « je ») sur un monde disparu qu'ils ont connu (ou prétendront avoir connu). Toute interprétation du sujet est libre. Ils devront présenter leur menterie lors du concours dans 2 versions :

- Une version courte (4 à 5 minutes), pour un public spécifique (jeunes et seniors)
- Une version longue (8 à 11 minutes), sur scène.

Les artistes seront jugés sur la qualité de leur prestation scénique, le respect du sujet et du temps imparti. Pour la version courte, ils seront avertis par un signal sonore doux à 4', à 4'30 par l'animateur ou animatrice. Puis un dernier à 5', leur demandant de conclure. Tout dépassement devra être pris en compte par le jury. Pour la version longue, les signaux seront à 9', 10' et 11'.

Ils devront également, le soir de leur arrivée, participer à la « Présentation flamboyante », lors de laquelle ils devront se présenter de manière exagérément immodeste, ou présomptueusement extravagante, mais plutôt drôle de préférence et remplie d'auto dérision, d'environ 3 minutes. Cette présentation ne fait pas officiellement partie du concours, même si elle peut participer à marquer les esprits, ou se distinguer dès le démarrage du festival.

Les artistes retenus doivent garantir être les auteurs et autrices de l'intégralité de leurs textes, ne pas avoir plagié et en avoir la pleine propriété intellectuelle. Les textes des artistes retenus pourront faire l'objet de parution, de tout ou partie, pour édition, anthologie, archivage, communication par le Grand Lieu du Conte, sans rétribution (sauf à entrevoir une édition commerciale individuelle).

Le concours sera récompensé par des prix du jury et du public. Les prix sont symboliques, mais valorisables pour le lancement de carrière de l'artiste et l'aide à la mise en réseau.

Le Grand Lieu du Conte, s'engage, à cette occasion, à aider à la promotion des artistes primés lors du Concours de menterie du festival BOBARDS.

Les jurys sont souverains et leurs décisions ne peuvent être en aucun cas contestées par les candidats ou le public. Il en est de même pour le public, qui remettra également un ou plusieurs prix.

*les candidats professionnels ne doivent pas exercer depuis plus de 10 ans, n'avoir jamais remporté de prix national, ne pas être portés par une compagnie leur assurant une programmation nationale.

L'organisation :

L'hébergement et les repas sont pris en charge par l'organisation pendant la durée du festival.

Les candidats devront être présents à partir du vendredi 11 novembre (avant 17h)

Et pourront repartir dès le dimanche 13 au matin. Ou après la délibération et remise des prix le samedi soir après le spectacle.

Pour les artistes vivants près de Nantes et ne nécessitant pas d'hébergement, l'organisation sera vue ensemble.

Le déplacement des artistes pourra être défrayé à hauteur de 120€ maximum, sur justificatif, selon leur lieu de résidence.

Les candidats doivent être majeurs. Si un candidat retenu était mineur, il devrait être accompagné d'un parent ou tuteur pour la durée du festival. Les frais d'hébergement et de repas de ce dernier ne seraient pas pris en charge par l'organisation.